

**M. Oberle:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné que le solliciteur général (M. Fox) s'est permis d'interrompre pendant assez longtemps le discours du député de Grenville-Carleton (M. Baker), je me demande s'il serait disposé à répondre à une question?

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Cela ne peut se faire qu'avec le consentement unanime de la Chambre. De plus, le ministre n'a pas la parole si bien qu'il lui est impossible de répondre à une question. La question aurait dû être posée au moment où il parlait. Le député de Timiskaming (M. Peters) a maintenant la parole.

**M. Oberle:** Monsieur l'Orateur, le ministre est intervenu tout au long du discours du député de Grenville-Carleton, c'est pourquoi il ne devrait pas avoir d'objection à répondre à une question.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député aura tout loisir de s'adresser au ministre en dehors de la Chambre. Le ministre n'est pas autorisé à intervenir à deux reprises au cours du débat et il a utilisé tout son temps de parole. La parole est donc au député de Timiskaming.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poursuivre la question dont on est à discuter en ce moment car je pense que l'on va encore en entendre parler pendant bien des jours et qu'elle ne contribuera pas à rehausser la réputation des personnes en cause. Je m'intéresse depuis longtemps à cette question car je pense qu'il est arrivé que notre force policière soit utilisée à mauvais escient. Je me souviens d'avoir vu la GRC stationnée devant ma maison pendant des jours si bien que je m'intéresse à la question.

Il existe actuellement un problème plus tangible et plus important qui touche les gens de ma circonscription que le fait pour eux de savoir s'ils font l'objet d'une surveillance de la part de la GRC. La plupart laisserait les policiers entrer chez eux si ceux-ci le leur demandaient, mais je suppose que cela gâcherait tout le plaisir qu'ils prennent à les épier si bien qu'ils n'accepteraient probablement pas l'invitation. Les Canadiens doivent aujourd'hui faire face au chômage et à une situation économique très semblable à celle de la dépression des années 30. J'espère que notre génération aura plus de courage que nos pères en ont montré.

**Une voix:** J'en doute.

**M. Peters:** Peut-être pas, mais je l'espère, et je souhaite que les jeunes d'aujourd'hui aient plus de courage que leurs pères. Il me semble que la société d'aujourd'hui est très intelligente, instruite et évoluée. Si nous pouvons supporter sans rien faire qu'il y ait un million et demi de chômeurs sur une main-d'œuvre active de 6 millions et demi de travailleurs, je pense que nous trahissons cette société et qu'elle ira à vau-l'eau pendant dix ans comme au temps de nos parents dans les années 30. On ne peut laisser cela se reproduire; on interviendra certainement.

Le gouvernement parle d'acheter du matériel de guerre et des armes modernes. Le ministre a mentionné une arme que l'on appelle communément la bombe à neutrons qui apparemment pourrait tuer les gens sans détruire les immeubles. Je considère que nous sommes plus barbares que nos ancêtres de l'époque des cavernes. Il nous faut agir avant d'attendre la solution évidente que l'on voit déjà poindre à l'horizon. Je veux dire la guerre. Il y aura un autre Hitler ou son équivalent, que

#### *L'Adresse—M. Peters*

ce soit en Israël, en Rhodésie ou en Afrique du Sud et cela mettra fin au chômage pour les Canadiens et pour la plupart des êtres humains. La plupart des gens seront morts de toute façon et la civilisation régnera.

A moins que les gouvernements, l'industrie et toute la population ne s'unissent pour créer des emplois, il y aura une grande déchirure dans l'étoffe de la nation et elle se fera aussi très rapidement. L'INCO a annoncé que 3,000 personnes seraient mises à pied à Sudbury, 700 à Thompson et 1,200 à Port Colborne. Une des mines de ma région, l'entreprise commune Langmuir—une entreprise commune de l'INCO à Noranda—a annoncé qu'elle mettrait fin à son exploitation au début du printemps et que de 115 à 120 travailleurs seraient mis à pied. Monsieur l'Orateur, il est peut-être tout à fait supportable que 2,000 ou 5,000 personnes soient mises à pied à Montréal et il est peut-être acceptable que 5,000 ou 10,000 personnes soient mises à pied à Toronto ou dans une autre ville, mais toute mise à pied est un désastre dans une petite collectivité qui vit d'une seule industrie.

Alors que j'étais chez moi pendant le congé d'été, j'ai reçu quatre appels téléphoniques. La première fois, c'était un appel de Timmins; mon interlocuteur me demandait si je pouvais l'aider à faire venir un nounou d'Angleterre. Apparemment, son épouse avait quitté le foyer et il avait beaucoup de mal à s'occuper de ses deux jeunes enfants. Le même jour, j'ai reçu trois autres appels émanant de femmes de mon secteur qui avaient été abandonnées par leur mari. Il s'agissait chaque fois de jeunes couples avec deux ou trois enfants. J'ai malicieusement fait remarquer au personnel des services sociaux et familiaux qu'on devrait examiner les dossiers pour essayer d'unir le mari abandonné, à l'une des épouses abandonnées, ce qui résoudrait le problème des deux parties. On m'a répondu que c'est impossible car il s'agissait de jeunes et que les voisins pourraient parler. C'est sans doute vrai et je ne veux nullement jouer les M<sup>me</sup> Bertrand. Monsieur l'Orateur, voilà des faits divers qui illustrent bien les catastrophes qu'entraînent les mises à pied.

On a donné à entendre que certaines personnes licenciées pourraient trouver du travail à Timmins. Cependant, la filiale locale de la Texas Gulf a déjà licencié la plupart de ses travailleurs contractuels mais elle a annoncé à plusieurs reprises qu'elle ne licencierait pas de travailleurs. Cela a été vrai jusqu'à maintenant, mais récemment, la société déclarait qu'elle espérait ne pas avoir à licencier de travailleurs à Timmins. Monsieur l'Orateur, il va certainement y avoir des licenciements, car le prix du zinc est très bas. Il y en aura aussi dans le secteur de Noranda, où se trouve une filiale de la société minière McIntyre qui produit principalement du cuivre. Le prix de l'or a baissé, ce qui a entraîné une diminution de la prospection dans ce domaine, et jusqu'à une éventuelle reprise des activités, les travailleurs locaux ne pourront dépendre que de la seule exploitation du cuivre, ce qui va impliquer des licenciements.

De nos jours une mise à pied n'a pas les mêmes conséquences que jadis, lorsqu'il y avait toujours dans la famille un père, un grand-père ou même un oncle agriculteur. En cas de mise à pied, on pouvait rentrer chez soi et vivre à la ferme. Ce n'est plus possible aujourd'hui. Notre pays s'enorgueillit de ce que les gens possèdent leur logement—le plus souvent, c'est la société de financement qui en est le propriétaire. Les gens